

MODALITES D'INSCRIPTION POUR LES QCM NATIONAUX (2^{ème} session)

- Les ligues inscrivent leurs candidats en ligne sur l'extranet jusqu'au jeudi 14 septembre 2017 à 23h59.
- Pour trouver les fichiers d'inscriptions sur extranet, taper BAGNOLET dans ville/CP.
- **BAGNOLET sera le lieu de passage du QCM.**
- Rendez-vous pour tous les candidats, inscrits sur extranet et validés par la CNA, le 16 septembre 2017, dans les locaux de la FFE, à 9h00 précise.
- Les candidats à la formation nationale passent le QCM entre 9h00 et 9h30. Si le QCM est valable, ils restent pour le stage obligatoire à la formation nationale qui aura lieu de 10h00 à 16h30/17h00. S'ils sont ajournés, ils devront se représenter lors de la JNA de juin 2018 dans leurs ligues.
- Les ligues inscrivent les candidats **dans la partie arbitre.**
- Ne pas inscrire les candidats **sur la partie tireurs**
- Si le candidat présente deux ou trois armes, il doit être inscrit sur chaque arme.
- Si problème d'inscription, veuillez prendre contact, avant la date finale d'inscription extranet, avec Jacqueline CLAUDEL :

jacqueline.claudel@gmail.com ou 06.37.65.46.80

AUCUNE INSCRIPTION HORS DELAI OU PAR UN AUTRE MOYEN NE SERA ADMISE.

Les arbitres ayant participé au stage du 16 septembre seront considérés comme arbitres en formation nationale et auront deux ans pour valider leur cursus et se présenter aux évaluations sur les championnats de France M17, M20, seniors et vétérans.

La réunion annuelle CRA/CNA aura lieu le lendemain du stage de formation, soit le 17 Septembre 2017. Une convocation partira prochainement dans les ligues.

Le secrétariat de la CNA